

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\_\_\_\_\_  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

\_\_\_\_\_  
Mairie d'AVIGNON

\_\_\_\_\_  
DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

\_\_\_\_\_  
Séance publique du : 25 NOVEMBRE 2023

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme le Maire, Présidente, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINNSEN, M. Fabrice MARTINEZ-TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS , M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL-RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE.

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Isabelle LABROT par Mme Frédérique CORCORAL  
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Françoise LICHIERE  
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO  
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice MARTINEZ-TOCABENS  
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme RIGAULT  
Mme Carole MONTAGNAC par Mme MAGDELEINE  
Mme Annie ROSENBLATT par Mme LAGRANGE

**MOUVEMENTS:**

Mme Kamila BOUHASSANE et M. Eric DESHAYES rejoignent l'assemblée pendant les débats relatifs au rapport n°1.

Mme Laure MINNSEN quitte la salle au moment de la présentation du rapport n°2, donnant pouvoir à M. Paul-Roger GONTARD.

Mme Laure MINNSEN rejoint la salle au cours des débats du rapport n°4.

Mme Christine LAGRANGE quitte l'assemblée avant le vote du rapport n°5.

M. Claude NAHOUM et Mme Laurence ABEL-RODET quittent la salle pendant la présentation du rapport n°31 donnant respectivement pouvoir à Mme Catherine GAY et Mme Joanne TEXTORIS.

**ETAIT ABSENT :**

M. Thierry VALLEJOS

# AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2023

10

FINANCES : Provision pour dépréciation - Avignon Tourisme.

M. PEYRE

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

La dépréciation des immobilisations procède de la constatation d'un amoindrissement de la valeur d'un élément de l'actif résultant de causes dont les effets ne sont pas nécessairement irréversibles. Elle résulte de l'évaluation comptable des moins-values qu'il est raisonnable d'envisager sur ces éléments d'actifs.

Compte tenu des pertes enregistrées par la SPL Avignon Tourisme entre 2020 et 2022 suite à la crise sanitaire, et de la nécessaire recapitalisation réalisée par la Ville d'Avignon pour soutenir financièrement sa filiale à hauteur de 7 500 000 € conformément à la délibération n°20 du Conseil Municipal du 24/06/2023, il convient à présent de constater comptablement la perte de valeur théorique des titres de participation Avignon Tourisme détenus par la Ville d'Avignon.

La provision pour dépréciation des titres Avignon Tourisme a été estimée en tenant compte de la quote-part de capitaux propres détenue au 31/12/2022 mais aussi des perspectives favorables de redressement d'Avignon Tourisme et des bénéfices prévisionnels à venir sur la période 2023 / 2030.

|   |                     |
|---|---------------------|
| Titres Avignon Tourisme détenus par la ville au 31/12/2022  | 1 829 880 €         |
| Augmentation de capital pour reconstitution des capitaux propres  | 7 500 000 €         |
| <b>Total participation ville (A)</b>  | <b>9 329 880 €</b>  |
| Valeur des capitaux propres après restructuration du capital  | 1 447 210 €         |
| <b>Quote part Ville 99,28% (B)</b>  | <b>1 436 790 €</b>  |
| <b>Montant dépréciation théorique (B-A)</b><br>= valeur des titres détenus - valeur de la quote part de capitaux propres        | <b>-7 893 090 €</b> |
| Compte d'exploitation prévisionnel Avignon Tourisme<br>résultat net cumulé prévisionnel 2023-2030 avec<br>maintien du parc expo | 2 339 920 €         |
| <b>Montant dépréciation corrigée des résultats<br/>bénéficiaires attendus</b>   | <b>-5 553 170 €</b> |

AR préfecture : 084-218400075-20231125-lmc1X010001487b-DE

Date de télétransmission : 06-12-2023

Date de réception en préfecture : 6 DÉCEMBRE 2023

Il est proposé de constituer une provision pour dépréciation des titres Avignon Tourisme à hauteur de - 5 500 000 €, avec un étalement de la provision selon l'échéancier suivant jusqu'en 2031, à échéance des délégations de service public parkings et tourisme :

| étalement de la dotation pour provision sur 9 ans | 5 500 000 € |
|---|-------------|
| 2023  | 500 000 €   |
| 2024  | 625 000 €   |
| 2025  | 625 000 €   |
| 2026  | 625 000 €   |
| 2027  | 625 000 €   |
| 2028  | 625 000 €   |
| 2029  | 625 000 €   |
| 2030  | 625 000 €   |
| 2031  | 625 000 €   |

Cette provision sera réactualisée de façon périodique pour tenir compte des évolutions de la situation financière de la SPL Avignon Tourisme.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L 2121-29,  
Vu les articles L 3321-1, D 3321-2, L4321-1, D4321-2, D5217-22 du CGCT

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Administration générale, finances et personnel

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la constitution d'une provision pour dépréciation des titres Avignon Tourisme à hauteur de 5 500 000 €,
- **IMPUTE** la dotation annuelle pour dépréciation des éléments d'actifs financiers en dépense au compte 6866 / chap 042 selon l'échéancier présenté, soit 500 000€ pour 2023,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

## ADOPTE

Se sont abstenus : M. PRZYBYSZEWSKI, M. RUAT, M. RENOARD, Mme MAGDELEINE, Mme MONTAGNAC.

N'ont pas participé au vote : M. SIMELIERE, M. GIORGIS, M. HOKMAYAN, Mme TEXTORIS, M. AUTHEMAN, M. NAHOUM, Mme RIGAULT.

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

M. Arnaud PETITBOULANGER

AR préfecture : 084-218400075-20231125-lmc1X010001487b-DE

Date de télétransmission : 06-12-2023

Date de réception en préfecture : 6 DÉCEMBRE 2023

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 6 DÉCEMBRE 2023**

**ACTE PUBLIE LE 13 DECEMBRE 2023**

AR préfecture : 084-218400075-20231125-lmc1X010001487b-DE

Date de télétransmission : 06-12-2023

Date de réception en préfecture : 6 DÉCEMBRE 2023

